

Énoncé en regard du budget municipal 2011

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En ce 21 décembre 2010, nous vous présentons les Prévisions budgétaires pour l'année 2011, le Plan triennal d'investissements 2011-2013 et le Règlement de taxation 2011. Vous serez à même de constater, lors de la présentation que fera monsieur Jean Perron au nom du conseil municipal, qu'il y aura une légère augmentation des dépenses de fonctionnement pour pouvoir répondre aux besoins des services qui nous incombent.

Vous pourrez aussi constater que l'augmentation moyenne de taxation est de 3,43 % alors qu'en 2010, elle était de 20,7 %. Cet écart positif est dû à une gestion serrée des finances de la Ville. Nous nous étions engagés à maintenir un niveau de taxes raisonnable et comparable avec des villes similaires à la nôtre en termes de dynamique. *Mission accomplie!*

L'augmentation du compte de taxes est due principalement à l'augmentation des quotes-parts sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle et à l'augmentation de la T.V.Q. de 1 % qui nous est imposée. À cela s'ajoute également le 1,4 % d'augmentation du coût de la vie. Afin de confectionner un budget réaliste et équilibré, il nous a fallu, lors des séances de travail, se donner des orientations claires qui tiennent compte de notre réalité et de la volonté de stabiliser le niveau de taxes pour les années futures.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2011

- a) Imposer aux contribuables une taxation reflétant le coût réel des services offerts à la population. La politique de tarification de certains services est maintenue et comprend les frais inhérents à leur gestion.
- b) Gérer de façon à limiter les dépenses aux niveaux essentiels pour éviter une hausse astronomique du compte de taxes. Toutefois, nous devons prévoir les disponibilités financières pour :
 - Nos ressources humaines (équité salariale, perfectionnement hors du 1% de la masse salariale, modernisation des équipements en bureautique) ;
 - La protection de l'environnement (zones fragiles, zones humides) ;
 - L'entretien des propriétés de la Ville afin de respecter les normes de sécurité et les besoins de la population ;
 - Le soutien aux organismes gérés par nos bénévoles ;
 - La sécurité publique ;
 - L'optimisation du suivi et contrôle des règlements et dossiers de la Ville ;
 - La révision et la mise à jour de certains règlements de la Ville.
- c) Mettre en place et faire le suivi de la politique de gestion contractuelle décrétée par le gouvernement provincial.
- d) Former les employés et membres du conseil sur les impacts et le suivi suite à l'adoption d'un code d'éthique, tel que préconisé par le gouvernement provincial.
- e) Travailler avec les autres paliers de gouvernement pour obtenir des subventions permettant de diminuer les impacts financiers des immobilisations essentielles.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2013

Le présent conseil entend poursuivre les travaux prévus dans son plan triennal en regard de la réfection des différentes infrastructures de la Ville.

Nous entreprendrons ces travaux majeurs lorsque nous aurons la garantie écrite de l'obtention de subventions des gouvernements supérieurs. Pour ce faire, notre première priorité est la finalisation de la réfection des infrastructures du secteur Le Plateau, incluant les rues Coote et des Mélèzes. Viennent ensuite la réfection des infrastructures d'égout et les autres projets déjà énoncés au budget précédent :

- Effectuer la réfection complète du poste de pompage principal du réseau d'eaux usées, élément essentiel à la levée du moratoire ;
- Finaliser l'entente pour l'acquisition de terrains éco-sensibles ;
- Finaliser l'aménagement du Parc des Roses au secteur Le Plateau ;
- Assurer la réfection de l'égout pluvial dans certaines rues ;
- Assurer la réfection du chemin du Sommet, si subventionné ;
- Assurer la réfection des étangs d'épuration des eaux usées.

INDICATIONS QUANT AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2011

- Effectuer la réfection des réseaux du secteur Le Plateau ;
- Effectuer la réfection du poste de pompage principal ;
- Procéder à une étude concernant la réfection des étangs aérés ;

À ces orientations s'ajoute le fait que nous incluons une somme de 10 000 \$ au fonds environnemental pour effectuer une étude sur la provenance de l'eau alimentant « La Source » et les moyens pour la protéger contre la contamination.

Afin de respecter ces orientations, nous vous déposons ce soir un budget d'exploitation dont les dépenses s'élèveront à 4 805 400 \$, soit une augmentation de 264 400 \$ par rapport à l'année 2010. C'est un budget conservateur mais réaliste, tel que promis l'année dernière dans notre discours budgétaire.

Au nom du conseil, je tiens à remercier monsieur Jacques Arsenault, directeur général et trésorier, madame Sylvie St-Onge, trésorière adjointe, et monsieur Jean Perron, conseiller porteur du dossier, pour leurs avis et implication dans l'élaboration de ce budget 2011.

J'invite monsieur Perron à procéder à la présentation de ce budget tant attendu. À vous monsieur Perron.

Jean Laliberté, maire